



# CRITÈRES D'ADHÉSION 2026

## THÉÂTRE ACTION

Toutes nos membres doivent répondre aux critères généraux suivants:

- Adhérer à la mission, aux valeurs, aux buts, aux statuts corporatifs et règlements administratifs de Théâtre Action.
- Œuvrer en français.
- Respecter les droits de propriété intellectuelle.
- Offrir ou contribuer à créer un milieu théâtral sain, respectueux et exempt de violence, de discrimination et de harcèlement.

### ORGANISMES

#### PROFESSIONNELS:

Cotisation annuelle entre 130 \$ et 450 \$ selon le budget de l'organisme\*

- Être une compagnie de théâtre ou un centre de théâtre dont le siège social est en Ontario.
- Œuvrer dans le respect des normes professionnelles du milieu théâtral de l'Ontario (droits d'auteur, ententes collectives, contrats, cachets, etc.).
- Produire annuellement des états financiers audités ou un rapport de mission d'examen pour les compagnies à fonctionnement OU un bilan financier des activités de la dernière année pour les compagnies à projets.
- Avoir obtenu une reconnaissance par les pairs en recevant un financement du Conseil des arts de l'Ontario ou du Conseil des Arts du Canada.
- Avoir une structure de gouvernance (conseil d'administration, comité consultatif, etc.).

\* Cotisation annuelle selon budget:

- Budget annuel de moins de 200 000 \$—Adhésion 130 \$ par année
- Budget annuel de 200 001 \$ à 300 000 \$—Adhésion 270 \$ par année
- Budget annuel de 300 001 \$ à 700 000 \$—Adhésion 385 \$ par année
- Budget annuel de 700 001 \$ et plus—Adhésion 450 \$ par année

#### AMATEUR (éducation et communautaire):

Cotisation annuelle 130 \$

- Être une troupe scolaire ou communautaire dont les activités sont principalement en Ontario ou être une institution (école, université, centre communautaire, etc.) qui gère une troupe, offre des cours ou encadre des activités théâtrales en Ontario.

#### Autres:

Cotisation annuelle 130 \$

- Répondre aux critères généraux.



## **INDIVIDUS: COTISATION ANNUELLE 60\$**

### **PROFESSIONNEL:**

- Être artiste pigiste au parcours spécialisé en théâtre ou travailleur·e culturel·le qui œuvre dans le milieu théâtral professionnel en Ontario.
- Posséder une formation spécialisée dans le domaine ou s'investir dans le perfectionnement continu de ses compétences et de sa pratique.
- S'engager à respecter les normes professionnelles du milieu théâtral de l'Ontario.
- Être reconnu·e par ses pairs (même tradition artistique ou même champs de compétence).

### **L'artiste pigiste doit également :**

- S'engager à consacrer plus de temps à la pratique artistique dans la mesure où la situation financière le permet.
- Présenter ses œuvres en public.

### **ARTISTE EN DÉBUT DE CARRIÈRE:**

- Être artiste pigiste œuvrant en français, au parcours spécialisé en théâtre.
- Posséder une formation spécialisée dans le domaine ou s'investir dans le perfectionnement continu de ses compétences et de sa pratique.
- S'engager à respecter les normes professionnelles du milieu théâtral de l'Ontario.
- S'engager à consacrer plus de temps à la pratique artistique dans la mesure où la situation financière le permet.

### **AMATEUR (éducation et communautaire):**

- Travailler au sein d'une institution scolaire qui gère une troupe, offre des cours ou encadre des activités théâtrales en Ontario; être affilié à une troupe communautaire qui œuvre en Ontario ou s'intéresser à la pratique théâtrale amateur en Ontario.

### **AUTRES:**

- Répondre aux critères généraux.



# LES AVANTAGES DE DEVENIR MEMBRE DE THÉÂTRE ACTION

Devenir membre de TA, c'est avoir accès à des services :

- Accès à plusieurs appels d'offres de TA: plus de 100 contrats sont offerts aux membres de TA annuellement, pour un montant de plus de 200 000 \$;
- Accès à notre infolettre théâtrale et notre bulletin aux membres, qui contiennent toute l'actualité théâtrale ainsi que des offres d'emploi, des appels à projet et des ressources du milieu culturel franco-ontarien ;
- Accès à nos services de conseils dramaturgiques et de conseils sur mesure jusqu'à concurrence d'une valeur de 1 000\$ et 650\$ (respectivement) par exercice financier (avril à mars).
- Accès aux formations, publications et d'autres activités gratuites ou à des tarifs préférentiels ;
- Promotion d'annonces, de communiqués et d'offres d'emploi dans le réseau de TA;
- Invitation à des événements et échanges artistiques entre pairs (rencontres régionales, etc.) ;
- Assurances collectives pour les individus et les organismes membres ;
- Faire partie du répertoire des membres 2026, disponible au [membres.theatreaction.ca](http://membres.theatreaction.ca)

## Et à des tarifs préférentiels chez nos partenaires :

- Accès à des tarifs préférentiels pour la location de salles auprès de trois partenaires : La Nouvelle Scène Gilles Desjardins (Ottawa), le Centre culturel Frontenac (Kingston) et le Ottawa Fringe (cour des arts).
- Accès à des tarifs préférentiels pour l'achat de billets auprès des partenaires producteurs suivants :
  - Centre culturel Frontenac (Kingston)
  - Créations In Vivo (Ottawa)
  - Corpus (Toronto)
  - Théâtre de l'Île (Ville de Gatineau)
  - Théâtre du Nouvel-Ontario (Sudbury)
  - Théâtre français de Toronto (Toronto)
  - Théâtre français du Centre national des Arts (Ottawa)
  - Théâtre la Tangente (Toronto)
  - Théâtre Rouge Écarlate (Ottawa)
- Accès à des escomptes sur le prix des livres du REFC et du Coin du livre
- Accès à un escompte de 20% sur l'offre de cours en ligne de la plateforme Art Connexion de l'École nationale de théâtre du Canada

# MERCI À NOS PARTENAIRES

## Bailleurs de fonds



## Partenaires d'adhésion 2026

